



## **La stratégie en bref**

du champ d'activité Forêt

Office des forêts (OFOR)  
Direction de l'économie  
publique (ECO)



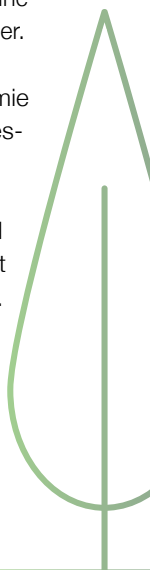
La stratégie du champ d'activité Forêt vise à donner une direction commune aux travaux des cinq divisions forestières dans le but d'optimiser leur efficacité. Elle repose sur la vision et la stratégie globale, à partir desquelles les cinq stratégies spécialisées Conservation de la forêt, Protection de la forêt, Biodiversité en forêt, Forêt protectrice et Economie forestière ont été élaborées.

Elle est en accord avec les prescriptions de la loi cantonale sur les forêts (LCFo).

## Vision

La forêt bernoise est préservée, en bonne santé, diversifiée et capable de s'adapter. La ressource que constitue le bois est exploitée dans le cadre d'une économie forestière rentable, qui fournit des prestations d'intérêt public.

L'Office des forêts apporte à cet égard une contribution importante et remplit ses tâches de manière convaincante.





L'OFOR a pour objectif de renforcer l'économie forestière et l'industrie du bois afin de préserver la forêt et de lui permettre de répondre à long terme aux besoins de la société. A cet effet,

- /// nous créons les conditions générales favorisant un développement entrepreneurial optimal de l'économie forestière et de l'industrie du bois;
- /// nous veillons à la conservation de l'étendue et de la qualité de la forêt;
- /// nous garantissons la fonction de protection de la forêt, promouvons des prestations en faveur de la biodiversité et canalisons les activités de loisirs en forêt;
- /// nous nous considérons comme élément d'un réseau et misons sur les atouts de l'économie forestière;
- /// nous utilisons nos ressources de manière ciblée: nous ne prenons que des mesures nécessaires et efficaces;
- /// nous suivons les évolutions avec attention et faisons preuve d'anticipation;
- /// nous contribuons au développement des compétences et du potentiel de nos collaborateurs et collaboratrices;
- /// nous communiquons nos aspirations en tenant compte de nos différents groupes cibles.





## Conservation de la forêt

La surface forestière actuelle est maintenue durablement dans ses dimensions et dans sa répartition régionale. La forêt peut remplir durablement ses fonctions et fournir les prestations qui lui sont demandées malgré la pression accrue exercée par les activités de loisirs et de détente.

## Protection de la forêt

Grâce à une utilisation modérée des ressources, la forêt jouit d'une protection efficace et moderne contre les dégâts qui portent gravement atteinte à ses prestations. Elle reste capable de recouvrer son équilibre dynamique initial après des perturbations (résilience). Les acteurs impliqués dans la mise en œuvre des mesures de protection de la forêt prennent des dispositions pour protéger la population et les biens de valeur notable.

## Biodiversité en forêt

Les forestiers et forestières, ainsi que les exploitants forestiers bénéficient d'un degré de sensibilisation qui leur permet de maintenir et de promouvoir la biodiversité, dans le cadre d'une gestion forestière durable. Les propriétaires forestiers sont prêts à conclure des contrats avec l'OFOR pour la fourniture de prestations particulières et l'application de mesures au profit de la biodiversité en forêt.



# Stratégies spécialisées

## Forêt protectrice

L'effet protecteur est garanti durablement en dépit des changements climatiques, des organismes nuisibles et de la faune sauvage. Les soins aux forêts protectrices sont efficaces. Les propriétaires forestiers structurent leurs prestations de manière à assumer en toute fiabilité leur rôle vis-à-vis des organismes responsables de la sécurité et du canton.

## Economie forestière

L'économie forestière bernoise est performante et organisée sur un mode entrepreneurial. Les acteurs de l'économie forestière coopèrent avec les partenaires de la filière bois afin de promouvoir l'utilisation du bois indigène et de mieux couvrir la demande croissante en bois grâce aux forêts locales.





Vous trouverez ce flyer ainsi que la version intégrale de la stratégie du champ d'activité Forêt sous [www.be.ch/foret](http://www.be.ch/foret) > Publications.

Tous deux sont également disponibles en allemand.



#### **Impressum**

##### **Editeur**

Office des forêts du canton de Berne  
Laupenstrasse 22  
3011 Berne  
Téléphone +41 31 633 50 20  
[www.be.ch/foret](http://www.be.ch/foret)  
[wald@vol.be.ch](mailto:wald@vol.be.ch)

##### **Traduction**

Service de traduction (ECO), Claude Wenger  
(OFOR)

##### **Conception, réalisation & remaniement**

Karin Hänni, Karin Hänni Berger, karin&karin,  
Berne